



STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE

Site de formation continue – Indre
31 rue Robert Mallet Stevens – BP 296 – 36006 Châteauroux cedex

Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants, conjoint, salarié, ...

Prérequis :

- Avoir au moins un point sur son permis

Nombre de participants :

- De 6 à 20 stagiaires

Dates :

- 16-17/01 ou 13-14/02 ou 03-04/03 ou 21-22/04 ou 15-16/05 ou 19-20/06 ou 12-13/07 ou 08-09/09 ou 16-17/10 ou 11-12/12

Durée :

- 14 heures

Horaires :

- De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tarif :

- **Tarif unique** : 250 euros

Objectif général

- ✓ Permettre au conducteur de récupérer jusqu'à 4 points sur son permis de conduire

Objectifs pédagogiques

- ✓ Les facteurs généraux de l'insécurité routière
- ✓ Les enseignements spécialisés adaptés en fonction du profil des stagiaires (Agrément préfectoral)

Programme

✓ Premier jour de stage et tronc commun

Accueil des stagiaires et présentation de la formation : programme, objectifs, dispositif réglementaire du permis à point
Tour de table des stagiaires
Données de sécurité routière (insécurité routière : statistiques nationales)
Accidentologie et chiffres clés (principales causes et circonstances des accidents, les populations à risques)
Autoévaluation des connaissances du code de la route
Données psychophysiologiques (diversité des usagers dans la circulation, problèmes d'interaction et de communication)
Choix d'un module spécifique pour la suite (vitesse, alcool...)

✓ Deuxième jour de stage et enseignements spécialisés

Le contenu du stage est adapté selon le profil des candidats
Chaque module que ce soit les produits psychoactifs ou le module vitesse comporte trois phases

Diagnostic

Représentations

Attentes

Auto-évaluation de ses comportements

Analyse des influences
Normes et contexte social
Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité
Contexte scientifique

Ajustement
Niveau de motivation
Comportement cible
Stratégies

Formateur

- ✓ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

Documents remis

- ✓ A la fin de la formation ou dans les 15 jours qui suivent une attestation de stage est remise ou envoyée au stagiaire.

Prise en compte de la satisfaction des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via une fiche d'évaluation remise à la fin du stage et complétée sur place

Renseignements et inscription :

Votre contact formation : Annick ROUSSILLIAT – 02 54 08 80 03 – aroussilliat@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation : Yannick LAURENT – 02 54 08 70 00 – [ylaurent@cma-cvl.fr](mailto:y laurent@cma-cvl.fr)

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation :

Adresse : 31 rue Robert Mallet-Stevens – BP 296 – 36006 Châteauroux cedex

N° de téléphone : 02 54 08 80 03

E-mail : formation-continue.36@cma-cvl.fr